Revue de presse

Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique

Octobre 2021

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

Références : UNEP, Accord de Paris, UEMOA, Banque mondiale, FAO, NEPAD, CICR, COP 26, GIEC, CCNUCC, Fonds vert pour le climat, REDD+, PNUD, FEM, Agenda 2030 de développement durable de l'ONU, FMI, UA, CEEAC, OCDE, ODD, ONUDI, Convention de Minamata, Protocole de Montréal, Convention de Stockholm, OMM, Agenda 2063, IDA.

Table des matières

- Wallace Mawire (Zimbabwe) ; African countries urged to formulate energy codes for the building sector to reduce emissions ; Pan african visions, october 2021. P. 4
- Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : quatre millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année ; Afrik 21, 1 octobre 2021. P. 7
- Mamadou Togola (Mali) ; Mali : le lac Faguibine englouti, les habitations menacées, l'exode rurale ; Sahel Tribune, 1 octobre 2021. P. 9
- Hichem Boumedjout (Algérie) ; Vatican : un symposium sur la foi et la science en vue du sommet mondial sur le climat appelle les dirigeants mondiaux à coopérer pour réduire les émissions ; www.aljazeera.net, 5 octobre 2021. P. 11
- Rabah Karali (Algérie) ; Stratégie nationale de l'eau 2021/2030 : satisfaction des besoins jusqu'à 60% par le dessalement ; Quotidien Crésus, 8 octobre 2021. P. 12
- Wilfrid Lawilla Diankabakana (Congo) ; Foire aux plants : les Congolais appelés à visiter et de s'approvisionner massivement en plants forestiers et fruitiers ; Afrique environnement plus, 11 octobre 2021. P. 14
- Wilfrid Lawilla (Congo) ; Congo-Brazzaville/Foire aux plants : Rosalie Matondo appelle les Congolais à s'approprier du concept ; Afrique environnement plus, 11 octobre 2021. P. 17
- Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : quels enjeux pour la nouvelle initiative française pour un cacao durable ? Afrik 21, 12 octobre 2021. P. 21
- Wilfrid Lawilla (Congo) ; Economie forestière : le Congo sera en mesure d'évaluer des émissions de gaz à effet de serre et quantifier le niveau du carbone de ses forêts ; Afrique environnement plus, 16 octobre 2021. P. 23
- Boris Ngounou (Cameroun) ; Mozambique : Maputo reçoit 6,4 M$ pour la réduction des émissions de CO2 via REDD+ ; Afrik 21, 19 octobre 2021. P. 26
- Ernest Agbota (Bénin) ; Les ordures sont de l'or dure ; Radio parakou (ORTB), 19 octobre 2021. P. 27
- Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique centrale : les députés prônent les modes ancestraux de résilience au climat ; Afrik 21, 20 octobre 2021. P. 28
- Rabah Karali (Algérie) ; Lancement de la Carte mondiale des sols touchés par la salinisation : L'Algérie concernée ; Quotidien Crésus, 20 octobre 2021. P. 30
- Marilyne Ngambo Tchofo (Cameroun) ; Reboisement : 3000 emplois créés dans sept régions ; Cameroon Business Today, 20 octobre 2021. P. 33
- Marilyne Ngambo Tchofo (Cameroun) ; Reprise économique : inclusion, climat et éducation au menu ; Cameroon Business Today, 20 octobre 2021. P. 34

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

- Boris Ngounou (Cameroun) ; Gabon : lancement de l'initiative ForestLAB, pour la surveillance forestière ; Afrik 21, 21 octobre 2021. P. 35
- Christian Brice Elion (Congo) ; Secteur maritime : le Congo appelé à ratifier la Charte de Lomé ; Agence d'information d'Afrique centrale, 21 octobre 2021. P. 37
- Karina Vitarimeva Zarazafy (Madagascar) ; Redressement économique : la relance verte comme unique option ; Politika, 22 octobre 2021. P. 39
- Karina Vitarimeva Zarazafy (Madagascar) ; Interview de Vola Rakotondrazafy, Représentante pays de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) : « L'industrie verte exige une implication effective du secteur privé » ; Politika, 22 octobre 2021. P. 42
- Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : le réchauffement climatique menace plus de 100 millions de personnes ; Afrik 21, 22 octobre 2021. P. 45
- Victor Gbonegun (Nigeria) ; NCF urges ecological distancing to prevent future pandemic outbreak ; The Guardian, 25 October 2021. P. 47
- Victor Gbonegun (Nigeria) ; Experts seek media reportage of climate change dynamics ; The Guardian, 25 October 2021. P. 48
- Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : la suspension du moratoire sur les nouvelles concessions forestières inquiète ; Afrik 21, 25 octobre 2021. P. 50
- Anto Mulanga (RDC) ; Lubumbashi : la pollution de l'air et son impact sur la santé à Tshamilemba ; La Guardia, 26 octobre 2021. P. 52
- Eric Ojo (Nigeria) ; Citizens Climate Volunteers Take Climate Campaign to Nigerian Parliament ; African Examiner, October 29th, 2021. P. 54
- Boris Ngounou (Cameroun) ; Kenya : la Banque mondiale accorde 150 M$ pour faire face à la sécheresse ; Afrik 21, 29 octobre 2021. P. 56

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

Wallace Mawire (Zimbabwe) ; African countries urged to formulate energy codes for the building sector to reduce emissions ; Pan african visions, october 2021.

To access the article : https://panafricanvisions.com/2021/10/african-countries-urged-to-formulate-energy-codes-for-the-building-sector-to-reduce-emissions/

African countries have been urged to formulate energy codes for the building sector to enable reduction of emissions. The call has been made as part of Africa's roadmap for transforming the buildings and construction sector.

According to the Global Alliance for Buildings and Construction, the large housing backlog and growing demand in Africa can be viewed as both a huge challenge and a tremendous opportunity to expand economic activity and create millions of jobs.

It is also reported to be an opportunity to transform the sector into a resource efficient, resilient and low emissions sector.

Also according to Jonathan Duwyn, Programme Officer, Buildings and Construction Cities Unit, Energy and Climate Branch, Economy Division at the United Nations Environment Programme (UNEP), in 2018, the African buildings sector accounted for 61% of final energy use and 32% of energy related carbon dioxide (CO^2) emissions, excluding emissions from manufacturing building materials.

It is reported that the Paris Agreement Goals cannot be achieved without decarbonising buildings.

It is also added that most countries in Africa do not have energy codes for buildings.

Building energy codes are reported to be a key instrument to reduce emissions from the buildings sector.

Duwyn says that to date, most African countries at least 68% mention buildings, although most National Development Commitments (NDCs) still do not include explicit actions to address buildings sector energy use and emissions.

He says that the Africa roadmap aims to support governments in their NDC development by providing an illustration of the pathway towards a zero-emission, efficient and resilient building stock.

He adds that half of the buildings standing in 2060 have not yet been built.

Duwyn says that the current housing backlog in the African continent accounts for at least 51 millions units, with large variations across countries.

It is added that in Africa, rapid population growth and urbanization is increasing demand for new buildings and infrastructure.

Floor area in Africa is expected to double between now and 2050, over 90% of which will be in the residential sector.

In the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) region, population is projected to increase by 100 million over the next two decades and will require an additional 800 000 housing units each year.

It is added that the large housing backlog and growing demand in Africa can be viewed as both a huge challenge and a tremendous opportunity to expand economic activity and create millions of jobs and an opportunity to transform the sector into a resource efficient, resilient and low emissions sector.

It is also reported that only Morocco and Tunisia have mandatory building codes in place that cover the entire buildings sector. Ghana and Nigeria have codes that cover part of the sector, Egypt and South Africa have voluntary codes, Botswana, Burundi, Cameroon, Cote d'Ivoire, Ghana, the Gambia, Kenya, Senegal, Tanzania and Uganda are developing building code standards. The remaining 38 countries in Africa are reported to yet implement building energy codes.

It is added that most African countries have referenced buildings/construction in their NDCs, but most lack a commitment to net zero and concrete targets and measures.

According to World Bank, the total investment potential for clean energy based on existing national climate commitments in Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria, and South Africa is nearly $783 billions, with buildings and transportation accounting for about $652 billions and renewable energy generation for about $123 billions.

Duwyn outlines key actions which he says need to be put in place such as developing local roadmaps, developing and implementing mandatory building energy codes, avoiding need for space cooling, having governments lead by example on public procurement and reducing embodied carbon.

Policy makers are urged to develop performance-based building codes and consider including into NDCs elements such as passive design to reduce cooling demand, resilience, life cycle approaches and low-carbon materials.

For designers such as planners, architects and engineers it is reported that the key to achieving efficient, low-carbon, cost-effective housing lies in the design stage, which in turn can be most influenced by building codes. It is added that national NDC buildings and construction roadmaps should be modelled on GlobalABC roadmaps and applying GlobalABC's guide for incorporating buildings actions in NDCs. It is reported that a toolkit is under development.

It is reported that Vietnam and Cambodia will be the first pilot countries to use the tool kit for energy building codes which is under development. It is also added that the NDC roadmap translates the NDC building sector targets into tangible targets and measurable actions, they also help identify common goals, targets and timelines for key actions across eight key activities.

Governments are also reported to provide orientation and guidance to key stakeholders which include academia and civil society based on the roadmap.The NDC roadmap is considered to be a steering instrument, subject to regular revisions, precisions and updates.

It is also reported that a key challenge in developing national roadmaps is lack of data.

It is added that the process for developing energy codes should be a country driven process, implemented by a national team, with stakeholder involvement, alignment with national development objectives,building on and strengthening existing and planned national buildings and construction activities, bringing together all efforts under one umbrella to enhance synergies and coordination and striving towards implementation of the NDCs.

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : quatre millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année ; Afrik 21, 1 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://www.afrik21.africa/afrique-quatre-millions-dhectares-de-forets-disparaissent-chaque-annee/

La perte nette de forêts continue d'augmenter en Afrique, malgré les initiatives, les programmes et politique de restauration des écosystèmes. Dans une étude publiée le 29 septembre 2021, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence de développement de l'Union africaine-Nepad, révèlent que le continent perd jusqu'à 4 millions d'hectares de forêt chaque année.

Le tout premier bilan de la restauration des forêts et des paysages d'Afrique, présenté le 29 septembre 2021 à l'occasion de la Semaine africaine du climat, montre qu'il reste beaucoup à faire pour inverser la tendance de la dégradation des terres. Selon l'étude, Jusqu'à 65% des terres productives sont dégradées, tandis que la désertification touche 45% des terres en Afrique. Si la tendance générale est à la baisse, la perte nette de forêts continue d'augmenter en Afrique, avec quatre millions d'hectares de forêts qui disparaissent chaque année.

Dans une étude antérieure, des scientifiques mettent en évidence la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Ghana comme étant les points chauds de la déforestation en Afrique. Entre 2000 et 2020, les trois

d'Afrique de l'Ouest ont perdu respectivement 71%, 67% et 60% de leurs forêts tropicales humides.

L'Afrique perd 3% de son PIB à cause de la déforestation

L'Examen de l'état de la restauration des forêts et des paysages en Afrique 2021 a été réalisé conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Cette étude présente par ailleurs les succès obtenus jusqu'à présent ainsi que les difficultés et les opportunités qui subsistent à travers le continent pour restaurer les terres dégradées à cause de la conversion et le défrichement des forêts, la surexploitation des ressources naturelles, l'urbanisation, la sécheresse et d'autres facteurs.

L'un des succès en matière de restauration des écosystèmes est noté dans le programme Action contre la désertification de la FAO, qui soutient l'Initiative de la Grande muraille verte, travaille avec les communautés locales, les gouvernements et la société civile pour restaurer les terres dégradées dans plusieurs pays : Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Soudan. Entre 2015 et 2020, 63.000 hectares de terres dégradées ont été plantés pour amorcer leur restauration et enrichis de plus de 12 millions de plants et de 120 tonnes de semences forestières provenant de plus de 100 espèces locales d'arbres et de graminées fourragères. Le programme a été initialement soutenu par l'Union européenne et a été étendu grâce aux contributions de la Turquie et d'autres donateurs.

« Malgré nos efforts, chaque année, davantage de forêts disparaissent, ce qui coûte au continent une perte de 3% de son PIB. Car les paysages forestiers dégradés intensifient les effets du changement climatique et constituent un obstacle à la construction de communautés résilientes et prospères alors que 60% des Africains dépendent de leurs terres et de leurs forêts », explique Abebe Haile-Gabriel, sous-directeur général et représentant régional de la FAO pour l'Afrique.

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

Mamadou Togola (Mali) ; Mali : le lac Faguibine englouti, les habitations menacées, l'exode rurale ; Sahel Tribune, 1 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://saheltribune.com/mali-le-lac-faguibine-englouti-les-habitations-menacees-lexode-rurale/

Au nord du Mali, le lac Faguibine et les communes le bordant souffrent des effets du changement climatique. La situation étant alarmante, le Comité international de la Croix-Rouge dresse des pistes de solution.

« Situé au nord du Mali, à 80 kilomètres de Tombouctou, le lac Faguibine a commencé à s'assécher dans les années 1970 suite à de longs épisodes de sécheresse, de plus en plus dévastateurs », rappelle le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dans un communiqué du 29 septembre 2021. Le communiqué indique que de vastes étendues d'eau et de terres cultivables ont fait place à des dunes de sable. La durée de la saison pluvieuse a également diminué et la température approche les 50 degrés.

Des conséquences visibles

Cette situation climatique frappe durement les six communes qui entourent le Faguibine : « Le retrait des eaux a provoqué l'arrêt de la pêche et la chute des activités pastorales et agricoles. Le sable avale les habitations des villages de Bilal Bancor, Bintagoungou et Mbouna ». Comme conséquence de ce phénomène climatique, l'augmentation des disputes entre agriculteurs et éleveurs. « Entre éleveurs et agriculteurs, il n'y a pas un jour sans conflit. Parce que l'espace est petit, tout le monde veut l'exploiter. C'est la raison des tensions », rapporte Mahamadou Ousmane, cultivateur. Pourtant, l'érosion et l'assèchement des sols sont entretenus par la coupe abusive des « derniers arbres », précise le communiqué.

Aussi faut-il souligner que ces effets du changement climatique dans la zone aggravent la pauvreté et pousse les jeunes à partir ailleurs. « Aujourd'hui, la sécurité alimentaire et la survie économique des villages riverains est en jeu », souligne-t-on. Selon Moussa Mahamadou Touré, dont le fils s'est installé à Bamako, « le village fonctionne grâce à ses braves enfants qui sont partis en exode. 50 à 60 pour cent de nos populations sont partis. »

Le CICR rapporte ces propos du fils de M. Touré, qui confirment : « Je suis venu à Bamako parce que nos parents vivaient avant de l'agriculture. Mais nous, on a trouvé la sécheresse pendant notre enfance. Nous qui sommes là [à Bamako], nous divisons ce qu'on trouve entre nous et la famille qui est au nord. »

Rapprocher l'action climatique

Pourtant, cette région du lac exportait du bois, des animaux, du poisson et des céréales vers les autres régions du Mali, ainsi que vers l'Algérie, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire voisines. En contrepartie, elle se fournissait en pièces détachées, électroménager, motos, textiles, rappelle le CICR.

Selon Patrick Youssef, directeur régional du CICR pour l'Afrique : « Le changement climatique frappe les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Les agriculteurs et autres communautés sont malheureusement incapables de faire face au changement climatique ». A en croire ses propos, « À la COP26, nous appelons les dirigeants mondiaux à prendre des mesures concrètes, un engagement concret, pour rapprocher l'action climatique au plus près de ceux qui souffrent en silence ».

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit une augmentation moyenne de la température de 3,3 °C d'ici l'an 2100, en Afrique de l'Ouest, et 4,7 °C dans la moitié nord du Mali.

Hichem Boumedjout (Algérie) ; Vatican : un symposium sur la foi et la science en vue du sommet mondial sur le climat appelle les dirigeants mondiaux à coopérer pour réduire les émissions ; www.aljazeera.net, 5 octobre 2021.

Pour accéder à l'article et aux vidéos (en arabe) :
https://www.aljazeera.net/news/science/2021/10/5/%D9%86%D8%AF%D9%88%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D9%8A%D9%85%D8%A7%D9%86-%D9%88%D8%A7%D9%84%D8%B9%D9%84%D9%85-%D9%86%D8%AD%D9%88-%D9%82%D9%85%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D9%85%D9%86%D8%A7%D8%AE?fbclid=IwAR0cNihE--9B-ImT9IiaGiz4a760hTff9-2PKuD_3qvJIN1BWdb4tubBEzU

ندوة الإيمان والعلم نحو قمة المناخ العالمية تطالب قادة العالم بالتعاون للحد من الانبعاثات

Rabah Karali (Algérie) ; Stratégie nationale de l'eau 2021/2030 : satisfaction des besoins jusqu'à 60% par le dessalement ; Quotidien Crésus, 8 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://www.cresus.dz/?p=38499

La stratégie de l'eau 2021/2030 prévoit de satisfaire les besoins de la population en cette ressource par l'eau de dessalement à hauteur de 60%, a affirmé jeudi à Oran la chargée d'études et des synthèses au niveau du ministère des ressources en eau, Lamia Lehtihet.

Les besoins en eau, sont couverts actuellement à 17% par l'eau de dessalement, a indiqué Mme Lehtihet, qui a présenté la stratégie de l'eau 2021/2030 lors d'une rencontre ayant réuni les responsables du secteur de l'eau de la région ouest, au niveau de la direction des ressources en eau de la wilaya d'Oran, soulignant que les chiffres augmenteront graduellement, grâce à la mise en place de nouvelles stations de dessalement, pour atteindre 22% en 2022, 42% en 2024 et 60% en 2030.

Onze stations sont érigées tout au long du littoral algérien et les projets pour la réalisation de cinq autres ont été récemment retenus pour pouvoir faire face à la demande croissante sur cette matière vitale, dans une conjoncture marquée par "un stress hydrique aigu" et une pluviométrie quasiment faible sur l'ensemble du pays depuis plus d'une décennie, a-t-elle déclaré.

La stratégie nationale aborde la question de la sécurisation de l'eau, via trois axes principaux : le dessalement de l'eau de mer, l'épuration des eaux usées et la rationalisation de la consommation, a noté la même responsable, expliquant que le dessalement permettra de satisfaire les besoins en eau potable, alors que l'épuration des eaux usées (deux milliards de m3 par an) sera destinée à l'irrigation de l'arboriculture principalement. Les eaux superficielles des barrages seront réorientées vers l'agriculture, les cultures maraîchères surtout, et tout cela permettra de préserver les eaux souterraines.

"La rationalisation de la consommation est naturellement un axe important qui permettra d'utiliser les ressources de manière efficiente", a ajouté la chargée d'études et des synthèses au niveau du ministère.

S'agissant du dessalement de l'eau de mer, Mme Lehtihet a fait savoir que les wilayas du littoral seront alimentées à un taux important par cette eau : 100% à Ain Temouchent et 97% à Oran, et l'eau dessalée arrivera à 150 km en profondeur dans les wilayas de l'intérieur avec un pourcentage oscillant entre 45 et 50%.

Les wilayas du Sud algérien bénéficieront d'un programme de déminéralisation des eaux souterraines, souvent saumâtres ou même salées, qui permettra de sécuriser l'alimentation en eau de la population saharienne.

Cette rencontre a été, par ailleurs, marquée par l'installation des commissions du comité du bassin hydrographique de l'Oranie-Chott Chergui. Mme Lamia Lehtihet étant la présidente du comité national des bassins hydrographiques.

Le comité vise à consolider la concertation en amont et en aval autour de questions liées à la gestion des ressources en eau, a-t-on expliqué.

Wilfrid Lawilla Diankabakana (Congo) ; Foire aux plants : les Congolais appelés à visiter et de s'approvisionner massivement en plants forestiers et fruitiers ; Afrique environnement plus, 11 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://afriquenvironnementplus.info/foire-aux-plants-les-congolais-appeles-a-visiter-et-de-sapprovisionner-massivement-en-plants-forestiers-et-fruitiers/

Cet appel a été lancé par Madame Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière lors du lancement, ce 11 octobre 2021, de la 5ème édition de la ''foire aux plants'' sous le thème « J'achète mon plant de qualité à la foire pour contribuer aux efforts de création de puits de carbone. J'achète mon plant et je participe à la Journée Nationale de l'Arbre », en présence de quelques membres du gouvernement.

Lancée le 3 novembre 2017, cette 5ème édition de la foire aux plants va se dérouler du 11 octobre au 30 novembre 2021 dans cinq localités du Congo, à savoir Brazzaville, Oyo, Pointe-Noire, Dolisie et Kinkala. Elle a pour objectifs, fédérer la filière des productions des plants forestiers, fruitiers et ornementaux autour d'un événement commun de valorisation de la production locale auprès du grand public le métier de pépiniériste; Aider à pallier la problématique d'approvisionnement en plants de qualité, pour permettre aux citoyens congolais et étrangers de participer à la journée

nationale de l'arbre ; informer le public sur les circuits d'approvisionnement en plants divers ; rapprocher les producteurs des acheteurs ainsi que intéresser les jeunes aux métiers des filières du bois issu des plantations.

La foire aux plants, en perpétuelle évolution

Dans son discours de présentation technique de la foire aux plants, François Mankessi, Coordonnateur ai du ProNar, a retracé l'historique de quatre dernières éditions de la foire aux plants avec des chiffres en évolution ascendante. « La foire aux plants fait son chemin. En termes de vente, à ce jour, elle a occasionné la vente de 54 668 plants pour un chiffre d'affaires estimé à 68 712 700 Francs CFA. Ce chiffre estimé à 5 023 900 Francs CFA à la première édition est passé à 16 886 200 Francs CFA à la deuxième, puis à 23 944 500 Francs CFA, à la troisième édition avant de fléchir à 22 858 100 Francs CFA, à la quatrième édition pour des raisons de récession économique et de la pandémie de la COVID 19 ». Il a ajouté que « les éditions de la foire ont accueilli 25 986 visiteurs. Le nombre de visiteurs qui avait atteint 10 299, à la troisième édition, est descendu à 7402 pour les mêmes raisons précédemment évoquées ».

En sa qualité d'initiatrice de la foire aux plants, Madame Rosalie Matondo, Ministre de l'Economie forestière a, dans son allocution solennelle, peint le tableau en mettant en exergue la participation du Congo à la COP26 qui sera faite à plus haut niveau par le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, selon la ministre, revêt un double enjeu : « d'abord, il s'agira d'obtenir des pays du nord et de nos partenaires techniques et financiers de remplir leurs engagements financiers pris dans le cadre de l'Accord de Paris envers les pays forestiers tropicaux, ensuite de communiquer par tous les moyens, sur les efforts consentis en matière de bonne gouvernance forestière, de gestion forestière durable, de conservation de la biodiversité, d'accroissement de stock de carbone, etc. ».

Le Congo, bon élève dans le stockage du carbone

En rapport avec la contribution des congolais aux efforts de création de puits de carbone, Mme Rosalie Matondo a loué les efforts du Congo en ce sens, « Parlant de l'accroissement du stock de carbone à travers l'extension du couvert forestier national, notre pays a lancé depuis l'année 2011, le Programme National d'afforestation et de Reboisement (PRONAR), dont l'implémentation n'est possible que si les différents acteurs de mise en œuvre ont accès à un matériel végétal de qualité et quantité suffisante ».

Selon la ministre de l'économie forestière, « la Foire aux plants, cette plateforme … constitue donc un maillon important de la chaine des points d'approvisionnement en plants de qualité, et dont la vocation est d'offrir à chaque citoyen l'opportunité d'accéder à un plant de son choix à planter à l'occasion de la Journée Nationale de l'Arbre, que nous célébrons le 6 novembre de chaque année,

et de s'approvisionner en plants nécessaires pour réaliser un projet personnel de plantations forestières et agroforestières, valorisables à terme, entre autres, aux fins de génération de crédits carbone ».

Rosalie Matondo est persuadée et confiante que « dans le contexte actuel de diversification de l'économie et de promotion des paiements pour services écosystémiques, le planting des arbres forestiers et fruitiers, constitue indéniablement une activité économique aux bénéfices multiples, dès lors qu'il procure à terme des revenus substantiels, notamment à travers la vente des produits qui en seront issus ainsi que les crédits carbones générés par ces plantations ».

La particularité de cette 5ème édition est l'extension de la Foire aux Plants à Kinkala, dans le département du Pool dont son ouverture officielle est prévue pour ce 13 octobre courant. Aussi, la mise à disposition des visiteurs du livret de la Foire qui comprend la diversité des espèces présentées et la présence d'un stand dans le site de Brazzaville des produits issus de la transformation des produits forestiers, fruitiers ; produits pour les soins cosmétiques pour une beauté saine et naturelle.

Visite des plants par les ministres

Au cours de cette édition, il sera organisé des conférences-débat autour de la problématique d'approvisionnement des plants et des connaissances ancestrales des espèces végétales ; des visites guidées au profit des élèves et étudiants ainsi que la démontrer les techniques de production des plants forestiers et fruitiers.

Notons que la 5ème édition de la Foire des plants se tient à quelques semaines de la célébration de la 35ème édition de la journée nationale de l'Arbre qui se tient tous les 6 novembre.

Wilfrid Lawilla (Congo) ; Congo-Brazzaville/Foire aux plants : Rosalie Matondo appelle les Congolais à s'approprier du concept ; Afrique environnement plus, 11 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://grandjournalcd.net/2021/10/11/congo-brazzaville-foire-aux-plants-rosalie-matondo-appelle-les-congolais-a-sapproprier-du-concept/

La 5ème édition de la Foire aux plants s'est ouverte ce 11 octobre 2021 au cours d'une cérémonie solennelle organisée au ministère de l'Economie forestière et patronnée par Madame Rosalie Matondo, Ministre de tutelle, en présence des quelques membres du gouvernement, sous le thème : « J'achète mon plant de qualité à la foire pour contribuer aux efforts de création de puits de carbone. J'achète mon plant et je participe à la JNA.

Ce thème traduit l'engagement des citoyens congolais et de ceux à qui notre belle République offre son hospitalité légendaire, d'imprimer positivement l'actualité environnementale mondiale consacrée à la sauvegarde des forêts, la séquestration des gaz à Effet de Serre, la sauvegarde de la biodiversité, la compensation des émissions, les crédits carbones et la diversification de l'économie.

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

Madame Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière et initiatrice cette grande rencontre des plants a, dans son allocution d'ouverture, saisi l'opportunité pour présenter les efforts du Congo, à travers son champion, le président Denis Sassou N'Guesso, dans la préservation des écosystèmes et la protection de l'environnement.

« Dans moins d'un mois, soit à partir du 1er novembre 2021, les pays Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, vont tenir leur vingt-sixième conférence, en sigle COP26, à Glasgow, en Ecosse. Cet évènement de portée mondiale sera placé sous une thématique qui se focalisera sur les solutions basées sur la nature, dont la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité. Ce sera l'occasion de faire le bilan des avancées enregistrées dans la mise en œuvre des engagements pris par les pays dans le cadre de l'Accord de Paris, lors de la COP21 ».

« Pour notre pays qui sera représenté à cette grande messe par la plus Haute Autorité de l'Etat, j'ai cité Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, pour notre pays disais-je, la participation à la COP26 revêt un double enjeu : d'abord, il s'agira d'obtenir des pays du nord et de nos partenaires techniques et financiers de remplir leurs engagements financiers pris dans le cadre de l'Accord de Paris envers les pays forestiers tropicaux, ensuite de communiquer par tous les moyens, sur les efforts consentis en matière de bonne gouvernance forestière, de gestion forestière durable, de conservation de la biodiversité, d'accroissement de stock de carbone, etc. » a-t-elle déclarée.

Rosalie Matondo a également parlé de l'accroissement du stock de carbone à travers l'extension du couvert forestier national, notre pays a lancé depuis l'année 2011, à savoir le Programme National d'afforestation et de Reboisement (PRONAR), dont l'implémentation n'est possible que si les différents acteurs de mise en œuvre ont accès à un matériel végétal de qualité et quantité suffisante.

Selon la ministre de l'économie forestière, la Foire aux plants, cette plateforme « des mains vertes » que nous avons lancée ensemble pour la première fois, le 3 novembre 2017, constitue donc un maillon important de la chaine des points d'approvisionnement en plants de qualité, et dont la vocation est d'offrir à chaque citoyen l'opportunité d'accéder à un plant de son choix à planter à l'occasion de la Journée Nationale de l'Arbre, que nous célébrons le 6 novembre de chaque année, et de s'approvisionner en plants nécessaires pour réaliser un projet personnel de plantations forestières et agroforestières, valorisables à terme, entre autres, aux fins de génération de crédits carbone.

Elle a fait savoir à toute l'assistance l'importance de la tenue de ce concept de foire aux plants. « La 5ème édition de la foire aux plants, que nous lançons ce jour, sous le thème « J'achète mon plant de qualité à la foire pour contribuer aux efforts de création de puits de carbone. J'achète

mon plant et je participe à la Journée Nationale de l'Arbre », nous interpelle tous à l'atteinte de ce double objectif, du reste de portée nationale, et qui sera capitalisé dans le message que portera notre champion de la gestion durable, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ».

Les Congolais appelés à s'approprier le concept

Afin de rendre attrayante et attractive cette foire aux plants, la Ministre Rosalie Matondo a lancé un appel aux congolais et étrangers vivants ou de passages au Congo de saisir cette opportunité unique. « C'est pourquoi, en cette circonstance solennelle, je lance un vibrant appel à toutes les congolaises et tous les congolais, ainsi qu'à tous les étrangers résidents, de venir nombreux visiter la foire aux plants et de s'approvisionner massivement en plants forestiers et fruitiers de qualité, correspondant à leurs besoins, afin de participer effectivement à la 35ème édition de la Journée Nationale de l'arbre, le 6 novembre 2021. Me référant au répertoire des espèces qui sont exposées en ces lieux, je puis vous rassurer, Mesdames, Messieurs, que même les goûts les plus délicats y trouveront gain de cause ».

La charité bien ordonnée commence par soi-même

Conçu et mise en œuvre au sein du ministère de l'économie forestière guidé par Mme Rosalie Matondo, ministre de tutelle, les cadres et collaborateurs en charge de la gestion quotidienne de cet évènement ont été appelés à mettre en musique cet événement qui va durer 51 jours. Il leur a aussi demandé de créer les conditions optimales d'intensification de la communication autour de la Foire aux plants, en insistant sur le fait que dans le contexte actuel de diversification de l'économie et de promotion des paiements pour services écosystémiques, le planting des arbres forestiers et fruitiers, constitue indéniablement une activité économique aux bénéfices multiples, dès lors qu'il procure à terme des revenus substantiels, notamment à travers la vente des produits qui en seront issus ainsi que les crédits carbone générés par ces plantations.

D'autres projets similaires en ligne de mire

La ministre Rosalie Matondo au cours de son allocution a informé l'assistance de la mise en place dans les prochaines semaines des projets du Groupe TOTAL Energies et de PREFOREST.

« La mise en œuvre imminente des projets notamment du Groupe TOTAL Energies dans la Réserve foncière de l'Etat sise à la Léfini, sur 40 000 hectares, et les 14 000 hectares de plantations forestières et agroforestières à réaliser dans cinq départements de notre pays dans le cadre du PREFOREST financé par le Fonds Vert pour le Climat, sont autant d'exemples qui confortent l'option de vente de crédits carbone issus des plantations forestières et agroforestières dans notre pays ».

Les chiffres parlent eux-mêmes

Relevant le côté positif de ce concept « Foire aux plants » activité depuis le lancement intervenu le 3 novembre 2017, Madame Rosalie Matondo pense que « les statistiques relatives aux quatre premières éditions de la Foire aux plants sont on ne peut plus encourageantes, et montrent à suffisance que notre initiative accuse une croissance normale ». « Nous pouvons donc tous ici nous en féliciter en tant que témoins des premières heures, et se donner encore plus de courage pour les échéances futures, afin que la Foire aux plants, qui se tient cette année dans cinq localités de notre pays à savoir : Brazzaville, Oyo, Dolisie, Pointe-Noire et Kinkala, puisse se généraliser dans l'ensemble des départements de notre pays ».

En quatre éditions, à en croire le coordonnateur du ProNar, François Mankessi, cité par la ministre, la foire aux plants fait son chemin. En termes de vente, à ce jour, elle a occasionné la vente de 54 668 plants pour un chiffre d'affaires estimé à 68 712 700 Francs CFA. Ce chiffre estimé à 5 023 900 Francs CFA à la première édition est passé à 16 886 200 Francs CFA à la deuxième, puis à 23 944 500 Francs CFA, à la troisième édition avant de fléchir à 22 858 100 Francs CFA, à la quatrième édition pour des raisons de récession économique et de la pandémie de la COVID 19 ». Il a ajouté que « les éditions de la foire ont accueilli 25 986 visiteurs. Le nombre de visiteurs qui avait atteint 10 299, à la troisième édition, est descendu à 7402 pour les mêmes raisons précédemment évoquées ».

La ministre Rosalie Matondo a exhorté chacun des exposants à apporter du sien pour une parfaite réussite de cette rencontre, tout en réitérant mon souhait de réalisation de bonnes affaires à tous.

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : quels enjeux pour la nouvelle initiative française pour un cacao durable ? Afrik 21, 12 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://www.afrik21.africa/afrique-quels-enjeux-pour-la-nouvelle-initiative-francaise-pour-un-cacao-durable/

Le gouvernement français, la société civile et l'industrie française du chocolat se mettent ensemble pour un cacao durable en Afrique. L'initiative française pour un cacao durable s'attaque notamment à la déforestation causée par la cacao-culture. En Afrique où est issue plus de 70% de la production mondiale de cacao, près de 3,4 millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année au profit des champs de cacao.

C'est l'engagement de la France pour une cacao-culture respectueuse de l'environnement en Afrique. À l'occasion de la Journée mondiale du cacao, célébrée le 1er octobre 2021, le Syndicat du chocolat, qui regroupe près de 60 entreprises du secteur du chocolat a lancé l'initiative française pour un cacao durable. L'initiative réunit l'État, des entreprises de l'industrie, des négociants, des enseignes de distribution, des organisations de la société civile, des instituts de recherche travaillant sur la filière cacao et chocolat en France.

Les signataires de cette initiative s'engagent notamment à lutter contre la déforestation importée. Il s'agit par exemple de boycotter tout cacao lié à la déforestation. Une action déjà prévue dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), adoptée le 14

novembre 2018, pour mettre fin en 2030 à l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables contribuant à la déforestation.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), d'ici une dizaine d'années, il n'y aura plus de forêts en Afrique de l'Ouest si la cacao-culture n'est pas menée de manière durable. L'organisation note qu'entre 2000 et 2010, l'Afrique a atteint 3,4 millions de pertes nettes d'hectares de forêts par an, à cause du cacao.

Améliorer le revenu des cacaoculteurs et de leurs familles

L'initiative française pour un cacao durable prend également en compte les irrégularités économiques de la filière. Le Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme constate à cet effet que les producteurs de cacao ne sont pas payés à juste titre. Dans une étude publiée en 2018, l'institut de recherche note que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun qui exportent 70% du cacao brut dans le monde ne perçoivent que 3% des revenus générés par le chocolat. Une analyse macroscopique qui traduit clairement la précarité dans laquelle vivent les petits producteurs de cacao à la base. Pour remédier à la situation, les acteurs français du cacao entendent renégocier les termes du marché avec les pays producteurs de cacao, afin que d'ici à 2030, les cacaoculteurs et de leurs familles puissent avoir des revenus décents.

L'initiative française pour un cacao durable s'inscrit dans le cadre d'un élan européen. Le 22 janvier 2021 à Abidjan, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Côte d'Ivoire, Jobst Von Kirchmann a annoncé une législation européenne visant à lutter contre la destruction des forêts dans la chaîne d'approvisionnement du cacao. « Il y a un règlement en préparation, qui vise à interdire des produits qui contribuent à la déforestation. Il y a une deuxième législation en préparation, contraignante pour le secteur privé, et qui visera à rendre obligatoire le devoir de vigilance, ce que l'on appelle en anglais "Due Diligence", en matière des droits fondamentaux. Donc là, vous avez le travail des enfants et le travail décent. La Commission européenne présentera cela en été 2021 » affirme le diplomate, dont la région importe 67 % de la production cacaoyère ivoirienne.

Wilfrid Lawilla (Congo) ; Economie forestière : le Congo sera en mesure d'évaluer des émissions de gaz à effet de serre et quantifier le niveau du carbone de ses forêts ; Afrique environnement plus, 16 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://afriquenvironnementplus.info/economie-forestiere-le-congo-sera-en-mesure-devaluer-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-quantifier-le-niveau-du-carbone-de-ses-forets/

La signature d'accord de projet d'opérationnalisation du Système National de Mesure de Notification et de Vérification (SYNA-MNV) de la République du Congo, s'est déroulée, le 14 octobre dernier, à Brazzaville, entre Rosalie Matondo et Yannick Ariane Rasoarimanania, respectivement, ministre de l'Economie forestière du Congo et Représentante de la FAO au Congo.

Cette signature d'accord résulte de la lettre d'intention signée en septembre 2019 entre les présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo et Emmanuel Macron de France, qui a pour objectif de rechercher des financements pour financer le plan d'investissement de la REDD+.

Pour la ministre de l'économie forestière, Rosalie Matondo, la signature d'accord de ces deux projets sont le début de la suite : « sont les premiers programmes que nous allons mettre en œuvre dans le cadre de la lettre d'intention de CAFI. Et nous sommes heureux parce que la REDD+ est un programme du ministère de l'économie forestière et ce que normal que nous soyons le premier aussi à mettre en place un programme lié à cette lettre d'intention ».

Le centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques devra, à travers ce programme SYNA-MNV, arriver à évaluer des émissions de gaz à effet de serre générées et de regarder aussi le niveau d'absorption de ces gaz à effet de serre par les forêts congolaises. Ainsi, le pays a besoin d'un outil technique qui permette de donner la quantité que la forêt séquestre en tonne équivalent de carbone et absorbe en CO^2.

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo a déclaré que le plan d'investissement concerne des activités de développement dans plusieurs secteurs dans le cadre de la lettre d'intention de CAFI. « Nous avons, dans le premier financement que nous avons reçu de 65 millions de US$, 7 ministères concernés : ministère de l'environnement, de l'Energie, de l'Agriculture, Aménagement du territoire, des Mines et Economie forestière ». Elle a ajouté « Nous avons des projets financés par CAFI que nous allons commencer à mettre en œuvre ».

Les communautés locales au cœur des préoccupations des autorités

S'agissant de l'implication des communautés locales dans le cadre de ce programme, Rosalie Matondo a rassuré que celles-ci ne seront pas laissées de côté. « Nous avons un troisième projet que nous allons signer très bientôt toujours avec la FAO au mois de décembre. C'est un projet qui va développer les plantations forestières et agroforestières. Ça c'est directement les communautés qui vont mettre en place dans le cadre du Programme National d'afforestation et de reboisement ».

En termes de bénéfices pour les communautés, la ministre a signifié « le développement d'une activité va permettre une petite économie circulaire de se mettre en place dans cette localité. Selon Rosalie Matondo, « ce projet va aller répondre au principe du développement de l'agriculture durable, surtout que le président Denis Sassou N'Guesso a mis l'agriculture dans les priorités de notre PND ».

« Nous, à travers les projets agroforestiers, c'est encouragé et accompagné nos communautés rurales à mettre en place des techniques modernes de culture associées entre des cultures vivrières et les arbres » a renchéri la ministre de l'économie forestière.

A noter que le pays par le biais du ministère de l'économie forestière développe plusieurs programmes de ce genre. A en croire Rosalie Matondo, il y a le Fonds vert climat qui a financé un

programme sur les plantations forestières et agroforestières. « Le projet Proforest que nous allons signer dans le cadre de financement CAFI avec un financement supplémentaire de l'AFD et tous ces programmes vont nous permettre également de mailler le territoire national de ces projets de développement qui répondent aussi à notre engagement que nous avons pris dans le cadre du programme national d'afforestation et de reboisement, avec 200 000 hectares pour les forêts démoniaques… » a conclu Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière.

Le présent document présente, le SYNA-MNV applicable au processus REDD+ de la République du Congo est structuré en trois principales parties à savoir : Le contexte et la justification de la mise en place du SYNA-MNV du processus en République du Congo ; L'approche méthodologique pour consolider le SYNA-MNV du processus REDD+ en République du Congo ; Le Système National de Mesure, Notification et Vérification (SYNA-MNV) du processus REDD+ de la République du Congo ; Le mode opératoire du Système National de Mesure, Notification et Vérification (SYNA-MNV) du processus REDD+ de la République du Congo.

Rappelons que le Congo s'est engagé dans le processus REDD+ depuis plus de 10 ans. Et la finalité de ce mécanisme REDD est d'aboutir à un plan d'investissement. Donc, des projets de développement et rechercher des financements internationaux qui concerne tous les efforts consentis par notre pays en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers pour lutter contre la déforestation et dégradation des forêts.

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève- Suisse
http://www.africa21.org / info@africa21.org
Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva

Boris Ngounou (Cameroun) ; Mozambique : Maputo reçoit 6,4 M$ pour la réduction des émissions de CO^2 via REDD+ ; Afrik 21, 19 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://www.afrik21.africa/mozambique-maputo-recoit-64-m-pour-la-reduction-des-emissions-de-co2-via-redd/

Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) verse au Mozambique 6,4 millions de dollars pour la réduction de 1,28 million de tonnes d'émissions de carbone depuis 2019. Le pays d'Afrique de l'Est est le premier à bénéficier d'un fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, communément appelé REDD+.

La protection et la restauration des forêts produit de l'argent au Mozambique. Le pays d'Afrique de l'Est vient de recevoir du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), une somme de 6,4 millions de dollars, en reconnaissance de ses efforts de réduction des émissions de carbone dues à la déforestation, communément appelé REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation).

Ce paiement intervient à la suite de la soumission par le Mozambique d'un rapport de suivi officiel de réductions d'émissions de CO^2 dû à la déforestation au FCPF. Une vérification par un tiers

indépendant a par la suite été effectuée entre septembre 2020 et mai 2021. D'après les calculs réalisés par les experts, il est établi que le Mozambique a réduit ses émissions de dioxyde de carbone à hauteur de 1,28 million de tonnes depuis 2019, grâce à des projets de protection des forêts dans la province de Zambézie, au centre du pays.

Le premier paiement d'un montant total de 50 millions de dollars

Si le Mozambique est le premier pays à recevoir un paiement du FCPF dans le cadre du mécanisme REDD+, d'autres pays africains, notamment la République démocratique du Congo (RDC), Madagascar ou encore le Congo ont également signé en 2019, des Accords de paiement pour les réductions d'émissions (ERPA) avec le fonds carbone hébergé par la Banque mondiale.

Dans le cadre de l'ERPA signé avec le Mozambique, le FCPF s'engage à débloquer jusqu'à 50 millions de dollars, à condition que le pays réduise jusqu'à 10 millions de tonnes d'émissions de CO^2 dans la province mozambicaine de Zambézie, d'ici la fin 2024. Selon Idah Pswarayi-Riddihough, directeur de la Banque mondiale pour le Mozambique, Madagascar, Maurice, les Seychelles et les Comores, un plan de partage des bénéfices préparé avec les acteurs locaux et les communautés qui ont contribué aux résultats garantira qu'ils reçoivent la majorité des bénéfices. Cela permettra aux parties prenantes de continuer à promouvoir la gestion communautaire des ressources naturelles et la restauration des zones dégradées, tout en stimulant des modèles agricoles respectueux de la conservation, sensibles à la nutrition et intelligents face au climat.

Ernest Agbota (Bénin) ; Les ordures sont de l'or dure ; Radio parakou (ORTB), 19 octobre 2021.

Pour écouter l'émission : https://soundcloud.com/association-africa-21/energies-biodegradables-biomasse-les-ordures-sont-de-lor-dure?si=b1422a56f80b4a60b76e7e0fbadcdf14

"Les ordures sont de l'or dure." Autrement dit, les ordures ménagères et les déchets agricoles doivent être valorisés parce qu'ils servent à produire de l'énergie propre ou renouvelable pour les populations. Ce faisant, elle peut réduire l'adoption des énergies fossiles, source incontestable de

la crise climatique. Le gouvernement béninois ayant compris l'enjeu, fait la promotion de la biomasse en partenariat avec certains de ces partenaires techniques et financiers sans oublier certaines organisations non gouvernementales. La production est réalisée Par le journaliste environnemental Ernest AGBOTA et diffusée pour la première fois le mardi 19 octobre 2021 sur la radio nationale ORTB Parakou du Bénin.

Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique centrale : les députés prônent les modes ancestraux de résilience au climat ; Afrik 21, 20 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://www.afrik21.africa/afrique-centrale-les-deputes-pronent-les-modes-ancestraux-de-resilience-au-climat/

Les parlementaires d'Afrique centrale adoptent une position commune pour préserver la biodiversité du bassin du Congo et vulgariser la stratégie « One Health ». L'une des recommandations formulées du 12 au 15 octobre 2021 à Kinshasa par le Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repar-Ac), consiste à prendre en compte le mécanisme traditionnel africain de résilience au changement climatique.

Prendre en compte le mécanisme traditionnel africain de résilience au changement climatique. C'est l'une des dix recommandations formulées au terme de l'atelier sous régional de validation des notes de position des parlementaires aux COP sur la biodiversité et le climat et de la stratégie « One Health » du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repar-Ac), tenu du 13 au 15 octobre 2021 à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC).

Dans les zones rurales africaines, le réchauffement climatique provoque la dégradation des terres, qui se traduit essentiellement par des sols dénudés, à l'origine de la réduction des rendements agricoles. Pour s'adapter à cette situation, les paysans font recours à des techniques de conservation des eaux et des sols (CES), la possession de fosses fumières, l'irrigation et la culture sélective des plantes (adaptation variétale). Ce sont donc ces techniques traditionnelles africaines d'adaptation au changement climatique, que le Repar-Ac souhaite voir la prise en compte, lors des débats de la COP 26 sur le climat (du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow en Écosse), et de la COP15 sur la biodiversité (dont la deuxième partie est prévue du 25 avril au 8 mai 2022 en présentiel dans la ville de Kunming en Chine).

La stratégie «One Health»

Parmi les dix recommandations de l'atelier du Repar-Ac à Kinshasa, l'on note également entre autres, la détermination des proportions précises à atteindre par le bassin du Congo dans la mise en œuvre du nouveau cadre mondial de la biodiversité, la nécessité d'insister sur la connectivité entre les 3 conventions de Rio (Brésil), et le besoin de faire ressortir la question de la compensation liée à la problématique de la gestion durable de la biodiversité. Ces trois recommandations qui s'inscrivent particulièrement dans le cadre de l'amélioration de la stratégie One Health du Repar-Ac.

En rappel, l'approche « One Health » (une seule santé) appelle à repenser la perception de la société sur la santé, en tenant compte de l'interdépendance du vivant ou de l'interconnexion entre les personnes, les animaux et l'environnement. Remis au goût du jour au début des années 2000, ce concept ancien ambitionne de décloisonner les disciplines et les enseignements de santé humaine, animale et environnementale, afin de faire efficacement face aux maladies émergentes et les zoonoses.

Rabah Karali (Algérie) ; Lancement de la Carte mondiale des sols touchés par la salinisation : L'Algérie concernée ; Quotidien Crésus, 20 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://www.cresus.dz/?p=39200

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé aujourd'hui la Carte mondiale des sols touchés par la salinisation, un outil clé qui permettra de mettre fin à la salinisation et de stimuler la productivité.

Près d'un milliard d'hectares de sols touchés par la salinisation ont été recensés à travers le monde (soit 8,7 pour cent des sols de la planète). Ces sols sont principalement observés en milieu naturellement aride ou semi-aride, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. La Carte montre également que 20 à 50 pour cent des sols irrigués sur l'ensemble des continents sont trop salés, ce qui signifie que plus de 1,5 milliard de personnes dans le monde sont confrontées à des défis importants liés à la production de denrées alimentaires, du fait de la dégradation des sols. La Carte est le fruit d'un projet conjoint réunissant 118 pays et des centaines de collecteurs de données. Elle permet aux experts de localiser les zones où il convient d'adopter des pratiques de gestion durable des sols afin de prévenir la salinisation et la sodification et de gérer durablement les sols touchés par la salinisation. Elle fournit également des informations aux responsables politiques dans le cadre de projets portant sur l'adaptation au changement climatique et sur l'irrigation.

Le lancement a eu lieu à l'occasion de l'ouverture du Colloque mondial sur les sols touchés par la salinisation, organisé à distance sur une durée de trois jours. Plus de 5 000 spécialistes participent à cette manifestation organisée conjointement par la FAO, qui se poursuivra jusqu'au 22 octobre. « Nous devons rechercher des moyens novateurs permettant de transformer nos systèmes agroalimentaires, afin que ceux-ci soient plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables », a déclaré M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, lors de la cérémonie d'ouverture du colloque. M. Jamshid Khodjaev, ministre de l'Agriculture de l'Ouzbékistan, dont le gouvernement fait partie des co-organisateurs, a également prononcé un discours liminaire.

L'origine de toute vie terrestre

Si l'eau est source de vie, les sols sont à l'origine de toute vie terrestre. Des sols sains sont indispensables à la concrétisation des objectifs de développement durable des Nations unies et sont au cœur des quatre améliorations de la FAO, à savoir une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et de meilleures conditions de vie, tout en ne laissant personne de côté.

Les sols peuvent être très rapidement touchés par la salinisation, et ce pour diverses raisons, notamment une mauvaise gestion, une utilisation excessive ou inappropriée des engrais, la déforestation, l'élévation du niveau de la mer, une nappe phréatique peu profonde affectant la rhizosphère et l'intrusion d'eau de mer dans les eaux souterraines utilisées pour l'irrigation. Le changement climatique aggrave également la situation. Certains modèles indiquent que la superficie des zones arides de la planète pourrait augmenter de 23 pour cent – principalement dans les pays en développement – d'ici à la fin du siècle.

Les sols touchés par la salinisation du fait des activités humaines (sols salés, sodiques et salsodiques) sont moins fertiles et moins productifs et compromettent la lutte contre la faim et la pauvreté. Ils provoquent également une détérioration de la qualité de l'eau et une diminution de la biodiversité des sols, tout en aggravant l'érosion des sols.

L'objectif du colloque est de susciter une prise de conscience et de lutter contre ce problème au moyen de différents outils. De bonnes pratiques de gestion et de remise en état des sols touchés par la salinisation seront présentées et un concours de photographie permettra aux participants de partager leurs propres expériences des effets de la salinisation et de la sodification des sols.

Le colloque est organisé conjointement par la FAO et son Partenariat mondial sur les sols, le Groupe technique intergouvernemental sur les sols, ainsi que le gouvernement de l'Ouzbékistan, l'interface science-politique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, l'Union internationale des sciences du sol (UISS), le Centre international

d'agriculture biosaline, le Réseau international des sols salsodiques et le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture.

L'événement a lieu avant la Journée mondiale des sols prévue le 5 décembre, qui sera consacrée cette année aux sols touchés par la salinisation, avec pour devise : « Stopper la salinisation des sols, accroître leur productivité ». En Algérie, il n'est recensé aucune étude cartographique fiable et précise permettant de délimiter les zones touchées par la salinité des terres et la quantification de la teneur des sels dans le sol. Néanmoins il existe quelques données fragmentaires qui donnent une idée générale sur le phénomène de salinité et de la dégradation des terres. D'après SZABLOCS (1989) 3,2 millions d'hectares subissent à des degrés de sévérité variable, le phénomène de salinisation dont une bonne partie se trouve localisée dans les régions steppiques où le processus de salinisation est plus marqué du fait des températures élevées durant presque toute l'année, du manque d'exutoire et de l'absence de drainage efficient. Enfin, d'après les études spécialisées réalisées par l'Institut National des Sols de l'Irrigation et du Drainage (INSID) pour le Bas Chéliff (40 000 hectares et la Mina (sur près de 5 000 ha) en 1997, près de 11 000 ha (soit 27 % de la surface étudiée) sont affectés par un degré de salinité de plus de 8 ds.m-1

Cameroon Business Today
Journal d'information et d'analyses économiques | Cameroon Business Today

Marilyne Ngambo Tchofo (Cameroun) ; Reboisement : 3000 emplois créés dans sept régions ; Cameroon Business Today, 20 octobre 2021.

Reboisement

3000 emplois créés dans sept régions

C'est l'un des résultats du projet « Reboisement 1400 » financé par l'Union européenne et visité le 16 octobre dernier par une délégation de l'institution.

En un peu plus de deux ans, l'Union européenne (UE) et l'Association des communes forestières du Cameroun (ACFCAM) ont reboisé plus de 2300 hectares dans sept régions du pays (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Ouest, Nord-Ouest, Est et Centre). Cette opération a permis de créer des emplois permanents et saisonniers pour 3000 personnes, parmi lesquelles 80% sont des femmes. Elle s'est déroulée dans le cadre du projet « Reboisement 1400 » financé par l'UE et mis en œuvre par l'ACFCAM. Le 16 octobre dernier, l'ambassadeur de l'Union européenne au Cameroun, Philippe Van Damme, a visité les réalisations du projet à Ndikiniméki, dans la région du Centre. Une sortie menée en prélude à la COP 26 qui se tiendra du 31 octobre au 12 novembre prochain à Glasgow, en Ecosse.

Les opérations de reboisement se poursuivent.

Au départ, l'objectif du projet « Reboisement 1400 » était de planter, entre le 20 décembre 2020 et le 20 décembre 2022, des arbres sur 1400 hectares de terrain dans sept régions du Cameroun, notamment dans des communes de zones de savane sèche (les trois régions septentrionales) et de transition écologique (Ouest, Nord-ouest, Est et Centre). Ceci à raison de 1000 ha en zone de savane et 400 ha en zone de transition.

A date, l'initiative financée par l'Union européenne et mise en œuvre par l'ACFCAM a déjà reboisé 2300 ha, soit bientôt le double de l'objectif initial. C'est que, la forêt représente une source de revenus et d'énergie pour des millions de Camerounais. Or, la perte du couvert forestier qui s'accélère depuis 10 ans accroît l'impact du changement climatique sur la biodiversité, la production du carbone et par ricochet, sur les activités socio-économiques des populations. D'après l'Union européenne, le pays perd chaque année trois fois la surface de sa capitale Yaoundé, dont la superficie urbanisée s'étend sur 183 km². C'est dire que le reboisement se présente comme une solution pour restaurer les écosystèmes, capturer le carbone et améliorer les revenus des communautés locales.

M.N.T

18

Le nombre de communes bénéficiaires du projet.

Cameroon Business Today
Journal d'information et d'analyses économiques | Cameroon Business Today

Marilyne Ngambo Tchofo (Cameroun) ; Reprise économique : inclusion, climat et éducation au menu ; Cameroon Business Today, 20 octobre 2021.

Reprise économique

Inclusion, climat et éducation au menu

A l'issue de ses assemblées annuelles le 17 octobre dernier, la Banque mondiale s'est engagée à augmenter ses financements climatiques de 35% au cours des cinq prochaines années.

Marilyne NGAMBO TCHOFO

Les Produits intérieurs bruts (PIB) des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire restent en deçà de leurs niveaux d'avant la pandémie du covid-19. 100 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans l'extrême pauvreté, dont environ 80% dans ces pays, selon la Banque mondiale (BM). Des millions d'emplois ont été perdus, tandis que la déscolarisation et l'insécurité alimentaire ont progressé. C'est dire que la pandémie a accru les vulnérabilités au sein de certains pays. Dans son discours précédant les assemblées annuelles de la BM et du FMI tenues du 11 au 17 octobre dernier, le président du groupe de la BM, David Malpass, a ressorti quatre actions à mener pour favorise la reprise : assurer la stabilité économique, lutter contre le changement climatique, tirer parti de la révolution numérique et investir dans les populations à travers la santé et l'éducation. Le comité du développement de la BM réuni le 15 octobre dernier prévoit de continuer de soutenir une reprise verte, résiliente et inclusive. Pour l'institution, le changement climatique et la dégradation de l'environnement ont exacerbé les effets de la pandémie sur la réduction de la pauvreté, les inégalités, le capital humain, les migrations, la sécurité alimentaire... Dans un communiqué publié sur le site de la BM, le comité réaffirme l'importance de l'appui de l'institution financière « à la création d'emplois et à la transformation économique dans le cadre d'un vaste programme de développement vert, résilient et inclusif. Nous souscrivons par ailleurs à la mise en place d'autres mécanismes visant à augmenter les financements climatiques du groupe de la Banque mondiale, y compris à partir de sources privées ». Le comité a par ailleurs favorablement accueilli l'engagement de la BM à porter ses financements climatiques à 35 % au cours des cinq prochaines années. Même son de cloche pour le plan d'actions sur le changement climatique visant à protéger le capital naturel et la biodiversité.

La Banque mondiale appelle au financement de milliers de projets public-privé pour lutter contre le changement climatique.

Toujours sur le front du climat, David Malpass a insisté sur la multiplication des initiatives. Il a à cet effet déclaré : « Nous avons besoin de milliers de projets public-privé de grande envergure qui combinent les ressources du monde entier - des gouvernements, des banques multilatérales de développement, des fondations, des investisseurs privés et des acheteurs de crédits carbone », pour réduire les émissions de carbone, accroître l'accès à l'électricité et s'adapter aux dérèglements climatiques. La prochaine réunion du Comité du développement se tiendra le 22 avril 2022 à Washington.

Boris Ngounou (Cameroun) ; Gabon : lancement de l'initiative ForestLAB, pour la surveillance forestière ; Afrik 21, 21 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://www.afrik21.africa/gabon-lancement-de-linitiative-forestlab-pour-la-surveillance-forestiere/

Un nouveau programme de recherche écologique est né en Afrique. Lancée par des partenaires britanniques, au rang desquels l'African Conservation Development Group (ACDG), la forestLAB a pour principales missions la mise en évidence du rôle que jouent les pays africains à forte densité forestière et à faible déforestation (HFLD) dans l'atténuation du changement climatique mondial et le développement des outils de suivi et des mécanismes financiers pour assurer la protection continue de ces forêts. La phase pilote du projet, doté d'un financement initial de 5 milliards de dollars accordé par l'ACDG, sera mis en œuvre au Gabon pendant 5 ans.

Le Gabon bénéficie du tout premier déploiement de l'initiative ForestLAB. Dans ce pays d'Afrique centrale situé en plein cœur du bassin du Congo, lequel abrite la deuxième plus grande étendue de forêt tropicale de la planète et représente une ligne de défense essentielle dans la lutte contre le changement climatique, le centre de recherche du ForestLAB est implanté dans le parc national de Loango au Sud. Le programme a reçu un financement initial de 5 milliards de dollars alloué par l'African Conservation Development Group (ACDG), qui œuvre pour un développement climato-intelligent axé sur la préservation de la nature.

Le programme ForestLAB est également porté par deux institutions universitaires britanniques. Le Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment de la London School of Economics and Political Science et l'université de Stirling, basée en Écosse. Ces trois partenaires britanniques collaboreront avec le Centre de recherche scientifique et technique du Gabon (Cenarest), pendant les cinq années d'implémentation du projet.

Les domaines de recherche du ForestLAB en Afrique

Le ForestLAB a pour mandat de se concentrer sur dix domaines de recherche, parmi lesquels la mesure et l'évaluation du capital naturel, le financement et l'économie de l'environnement, l'agriculture durable, la sylviculture durable, et la conservation de la biodiversité. De manière sommaire, il est question dans ce programme, de mettre en évidence le rôle que jouent les pays africains à forte densité forestière et à faible déforestation (HFLD) dans l'atténuation du changement climatique mondial et de développer des outils de suivi et des mécanismes financiers pour assurer la protection continue de ces forêts. « L'exploitation des données et des connaissances scientifiques de ForestLAB peut aider à mettre à l'échelle de nouveaux modèles durables qui préservent la biodiversité, assurent le développement socio-économique et atténuent le changement climatique », affirme Alan Bernstein, le président de l'ACDG.

Le lancement du ForestLAB au Gabon intervient à la veille de la COP26 sur le climat, qui se tient du 31 octobre au 12 novembre à Glasgow en Écosse. C'est une tribune pour les initiateurs du programme, qui appellent à la mise en place de mesures incitatives pour que les pays africains HFLD puissent réaliser la valeur de leurs forêts d'une manière qui soit à la fois positive pour le climat et économiquement durable.

Selon les promoteurs du ForestLAB, les nations HFLD contiennent actuellement 24% des forêts restantes de la terre et jouent un rôle crucial dans le stockage du carbone mondial, mais reçoivent une proportion disproportionnellement faible du financement climatique. Le Gabon à lui seul séquestre chaque année 100 millions de tonnes de CO^2 de plus qu'il n'en émet.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

Christian Brice Elion (Congo) ; Secteur maritime : le Congo appelé à ratifier la Charte de Lomé ; Agence d'information d'Afrique centrale, 21 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://www.adiac-congo.com/content/secteur-maritime-le-congo-appele-ratifier-la-charte-de-lome-131573

Adoptée le 15 octobre 2016 par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), la Charte de Lomé sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique vient de totaliser cinq ans. La République du Congo, l'un des pays signataires, ne l'a pas encore ratifiée, alors qu'elle fait partie des initiateurs du projet.

Le Congo, avec ses 170 km de côte maritime, possède l'avantage de disposer des instruments qui organisent l'exercice des activités dans le secteur maritime par la ratification de plus de 90% des conventions maritimes, ainsi que dans les eaux intérieures.

L'on peut citer, à titre illustratif, le décret portant organisation et coordination de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales ; la loi relative aux modalités de recours à la coercition et à l'emploi de la force en mer et dans les eaux continentales.

Hormis les deux documents, il a également été mis en place un comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales assorti d'un secrétariat permanent placé sous l'autorité du Premier ministre.

Le pays a contribué à la mise en place du Mémorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat du port dans la région d'Afrique de l'Ouest et du centre (Mou d'Abuja).

Il apporte un apport considérable dans la conception et le développement de l'architecture juridique du secteur maritime tant au niveau régional que continental.

Le Congo a contribué à la mise en place du code de la marine marchande de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Il est l'initiateur de la Stratégie africaine intégrée sur les mers et les océans (AIM 2050) de l'UA.

Le Congo, qui a ratifié presque la quasi-totalité des conventions maritimes internationales, gagnerait en ratifiant la Charte de Lomé qui jusqu'alors n'est ratifiée que par deux pays du continent, le Togo et le Bénin.

L'approbation de la Charte de Lomé s'avère une bonne chose. Elle est intervenue au moment où se posent aux pays côtiers africains les défis liés à la sûreté et à la sécurisation, à la préservation et à la gestion durable des écosystèmes marins et des eaux intérieures.

Nombre d'experts estiment qu'il s'agit d'un texte contraignant, pertinent, qui est arrivé à point nommé au regard des enjeux stratégiques auxquels l'Afrique fait face, à savoir la piraterie, la pêche illicite, les vols à main armée, la pollution, les trafics de drogues et de migrants, ainsi que d'autres actes répréhensibles en mer.

La Charte de Lomé vise à prévoir et réprimer la criminalité nationale et transnationale, notamment le terrorisme, la piraterie, les vols à main armée à l'encontre des navires, le trafic de drogues et de migrants, la traite des personnes, les trafics illicites connexes en mer, la pêche illicite non déclarée et non réglementée.

Elle a aussi comme objectifs la protection de l'environnement (lutte contre la pollution, le déversement des déchets), la promotion de l'économie maritime, le renforcement de la coopération et la création des institutions nationales, régionales et continentales, l'intensification de la stratégie AIM 2050 de l'UA.

Au niveau régional, dans le cadre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, les pays ont mis en place une stratégie de sécurisation des intérêts vitaux des parties dans le golfe de Guinée.

L'initiative prône l'échange et la gestion communautaire de l'information, la surveillance communautaire du golfe de Guinée, l'harmonisation de l'action des parties ; l'institutionnalisation d'une taxe communautaire, l'acquisition et l'entretien des équipements majeurs pour garantir une capacité opérationnelle.

Karina Vitarimeva Zarazafy (Madagascar) ; Redressement économique : la relance verte comme unique option ; Politika, 22 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://politika.mg/17501/

Les modèles actuels de production ainsi que les habitudes de consommation des populations ne permettent plus d'avancer vers le développement durable tant convoité, aussi bien au niveau national qu'à l'échelle mondiale. Les acteurs conviennent ainsi que la relance verte sera essentielle pour permettre aux économies de se relever, notamment après cette crise mondiale de la Covid-19.

La dernière édition de la Foire internationale de Madagascar (Fim) a vu la tenue d'un symposium sur les énergies alternatives, accompagné d'une série de conférences portant sur des réflexions environnementale et économique, en vue de « forcer la relance d'une économie fortement malmenée par la Covid-19 », note Première Ligne, l'agence organisatrice de la Foire.

Feuille de route

Il s'agit d'une avancée vers la promotion de l'économie verte qui, comme l'ont souligné plusieurs acteurs du monde économique malgache, « n'est plus une option, mais l'unique alternative dans le contexte actuel ». Baomiavotse Vahinala Raharinirina, ministre de l'Environnement et du Développement durable soutient : « la Covid-19 nous a démontré que l'humanité dépend encore énormément de la nature ».

Dans ce contexte, seule la mobilisation des différents secteurs économiques, afin que ceux-ci adoptent un mode de production soutenable et responsable, pourrait redresser les économies des pays dans le monde. D'ailleurs, Madagascar est actuellement l'un des pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique, sans pour autant y contribuer (voir l'article sur la justice climatique). Une large mesure à l'instar des grands pays industrialisés. Il est d'autant plus urgent et indispensable pour lui de penser, mais surtout de mettre en œuvre un développement économique poussé par la croissance verte.

Un développement durable, inclusif, responsable et soutenable sur le long terme, propulsé par une croissance verte, elle-même induite par un entrepreneuriat, une industrialisation, ainsi que la mise en œuvre de politiques économiques et sociales « vertes ». Telle devrait être la feuille de route de Madagascar pour faire face au changement climatique et tous ses effets sur les systèmes de production et sur le quotidien des populations. Il est également question pour la Grande île de pouvoir redresser son économie et sortir de cet état de pauvreté. À l'heure actuelle, la Grande île compte plus d'un million de victimes de la famine dans la seule partie sud du pays.

Actifs naturels

Dans ce sens, l'État malgache, à travers le ministère de l'Environnement et du Développement durable (Medd), a adopté des politiques mettant en avant l'économie verte. Cette dernière s'affiche en tant que seule solution à portée de main pour contrer cette tendance à la catastrophe nationale et mondiale.

Selon la définition de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), l'économie verte a pour objectif de « favoriser la croissance économique et le développement, tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être. Les activités classiques réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie (ainsi que) les éco-activités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles ».

Pour le Centre de documentation économie finances (Cedef), les éco-activités, regroupées au sein de l'appellation « économie verte », devraient être priorisées. Parmi elles, la promotion des énergies alternatives telles que l'usage domestique du gaz butane sur lequel le Medd s'est fortement concentré ces derniers temps (voir l'article sur le gaz butane), la facilitation de

l'émergence de nouveaux combustibles en substitution au charbon de bois, ou encore la mobilisation des différents acteurs politiques et économiques autour des enjeux de l'entrepreneuriat vert, de l'industrialisation verte, et de toutes les catégories d'éco-activités. Il est également nécessaire de vulgariser les pratiques agricoles résilientes.

Celles-ci cadrent avec l'objectif national d'autosuffisance alimentaire ainsi qu'avec l'Objectif de développement durable 2 (ODD2) qui prévoit « d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir une agriculture durable ». À l'heure actuelle, cette démarche nécessite un fort engagement du secteur privé à travers la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Fonds climatiques

Investir dans l'économie verte est un passage obligé, non seulement pour Madagascar, mais pour tous les pays du monde. Pour les pays en développement, qui, comme Madagascar, subissent de plein fouet les impacts de cette catastrophe environnementale mondiale qu'est le changement climatique, de nombreux financements sont destinés à y remédier. Dans ce sens, la promesse des pays développés est de mobiliser 100 milliards de dollars par an entre 2021 et 2025. Cependant, ces pays ont manqué à cette promesse en 2019 et 2020, et selon les calculs de l'OCDE, cette année 2021, ce financement enregistre encore un manque d'environ 20 milliards de dollars.

Dans le cadre de ce fonds, l'adaptation au changement climatique pour les pays en voie de développement bénéficie d'un financement des pays riches qui, actuellement, ne représente, selon les Nations unies, que 21 % du financement total du climat, soit 16,7 milliards de dollars par an. « Les coûts d'adaptation dans le monde en développement s'élèvent à 70 milliards de dollars par an, et ils devraient atteindre 300 milliards de dollars d'ici à 2030. Pour remettre les Objectifs du développement durable (ODD) sur la bonne voie et prévenir les pires impacts du changement climatique, un changement profond dans les économies et les sociétés du monde entier est désormais nécessaire », évoque l'organisation onusienne. Aussi, si les plaidoyers des organismes tels que l'Organisation des Nations unies (ONU) aboutissent, ces divers fonds climatiques devraient augmenter en volume dans les années à venir. Ce qui donnerait à des pays comme Madagascar une plus grande marge de manœuvre dans la promotion et la vulgarisation d'activités vertes.

Développement durable et soutenable Le nouveau président de l'Assemblée générale de l'ONU, Abdulla Shahid, a estimé que « les lacunes en matière de volonté politique et d'engagement des ressources » entravent les progrès vers la réalisation des ODD. Les initiatives lancées par le Medd devraient ainsi constituer un avantage pour la Grande île et lui permettre d'avancer progressivement vers ce développement durable et soutenable. Néanmoins, comme l'a noté un acteur dans les énergies alternatives présent lors de la Fim, il faudrait que l'État s'engage en

promouvant l'éducation citoyenne et environnementale, la vulgarisation et la création de plus d'emplois verts, ainsi que l'industrialisation responsable qui s'affiche comme étant l'un des meilleurs moyens pour atteindre une croissance forte, rapide et durable.

Karina Vitarimeva Zarazafy (Madagascar) ; Interview de Vola Rakotondrazafy, Représentante pays de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) : « L'industrie verte exige une implication effective du secteur privé » ; Politika, 22 octobre 2021.

Pour consulter l'article : https://politika.mg/17511/

L'industrialisation est un passage obligé pour arriver à un niveau sensible de développement. Face aux pressions climatiques de plus en plus fortes, Vola Rakotondrazafy, représentante pays de l'Onudi à Madagascar, nous livre son avis sur l'industrialisation dans le contexte actuel du changement climatique. Interview.

En termes de promotion de l'industrialisation, y a-t-il une prise en compte de l'aspect du changement climatique ?

Vola Rakotondrazafy (V.R.) : Avant d'y répondre, je souhaite rappeler les enjeux du développement industriel. Bien que l'industrie soit un moteur essentiel de la croissance économique, le développement industriel de plusieurs pays au cours du siècle dernier a largement contribué au réchauffement climatique, aux côtés de la mondialisation qui a fait des transports, de l'énergie et de l'agriculture intensive les principales sources d'émission de gaz à effet de serre. Ce que confirment plusieurs rapports internationaux, dont le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

Toutefois, avec les progrès des nouvelles technologies propres, la croissance économique – soutenue par l'industrie – devient l'un des principaux piliers de la durabilité. À cet égard, les industries à faible émission de carbone et économes en ressources peuvent renforcer l'économie et fournir des solutions, préservant ainsi l'environnement, tout en créant des emplois verts pour les jeunes, les femmes et toute une série de groupes défavorisés. La tendance actuelle est d'opérer une transition vers une industrialisation durable et plus respectueuse de l'environnement, avec des productions plus "propres" et une utilisation plus efficiente des ressources. D'ailleurs, pour appuyer cette transition, différents mécanismes de coopération technique et financière au niveau mondial œuvrent pour faciliter l'adoption de processus de production industrielle plus durable et plus résilient au changement climatique.

D'après vous, pour le cas de Madagascar, pourrait-on avoir un développement industriel tout en promouvant les pratiques en faveur du climat ?

V.R. : Pour la Grande île qui a fait de l'industrialisation une de ses priorités, le développement industriel ne devrait pas se faire sans considérer l'aspect environnemental et particulièrement le changement climatique. À l'heure actuelle, nous pouvons dire que cela est devenu, non plus une option, mais vraiment une obligation. Diverses initiatives sont d'ailleurs en cours actuellement. Des acteurs publics dirigés par le ministère de l'Environnement et du Développement durable (Medd) et les départements ministériels concernés s'y impliquent. Ceux du secteur privé s'engagent également pour le développement de plus en plus aux côtés du gouvernement et de ses partenaires.

Pour rappel, la promotion du développement industriel durable, c'est-à-dire respectueux de l'environnement, est au cœur même du mandat de l'Onudi en tant qu'agence spécialisée des Nations unies. Elle collabore étroitement avec les différents départements ministériels pour identifier les actions prioritaires à entreprendre dans ce sens, en tenant compte des réalités sectorielles, tout en mobilisant le secteur privé et les financements nécessaires pour leur mise en œuvre.

Dans son mandat, l'Onudi a-t-elle des projets ou programmes qui contribuent à promouvoir le développement industriel en considérant en même temps le climat ?

V.R. : Absolument. Sauvegarder l'environnement figure parmi les quatre domaines sur lesquels l'Onudi focalise ses actions. Pour cela, elle dispose d'un large éventail d'expertises telles que la promotion d'une production industrielle économe en ressources et à faible teneur en carbone, l'accès à l'énergie propre pour des fins productives, l'efficacité énergétique en milieu industriel, le transfert de technologie à faible carbone, les initiatives de décarbonisation profonde de l'industrie, le développement et la mise en œuvre de politiques climatiques et le réseautage y afférent, ou encore la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement comme la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la convention de Minamata, le Protocole de Montréal, la convention de Stockholm, etc. Au niveau mondial, l'Onudi a développé plusieurs initiatives et plateformes d'échanges avec ses partenaires, pour ne citer que le Réseau mondial pour une production plus propre et économe des ressources (RECP), le Programme mondial cleantech et innovation, le Réseau mondial de centres régionaux pour l'énergie durable, ou l'Alliance mondiale pour l'économie circulaire et l'utilisation efficiente des ressources (Gacere) qui a été mise en place cette année par l'Union européenne, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'Environnement (Pnue) et l'Onudi. Elle héberge aussi, avec l'Organisation des Nations unies pour l'environnement, le Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN).

Au niveau du pays, toutes les interventions de l'Onudi Madagascar visent à accompagner un développement industriel qui repose sur la durabilité environnementale, en plus de promouvoir la compétitivité économique et de créer une prospérité partagée. Nous avons divers appuis qui promeuvent les meilleures pratiques environnementales, les meilleures technologies disponibles, l'économie circulaire… afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique dans des domaines comme l'énergie, la transformation agroindustrielle ou agribusiness, le textile, les petites mines et la santé. Nous disposons aussi de plusieurs années d'expériences réussies dans la mise en place de parcs industriels écologiques que nous pouvons mettre à disposition de Madagascar dans son programme de développement de zones d'émergence industrielle.

Que pensez-vous de l'industrie verte ? Ce secteur a-t-il de l'avenir à Madagascar ?

V.R. : Cette question est presque rhétorique. Promouvoir l'industrie verte constitue l'un des grands chantiers à Madagascar, d'autant plus que ce concept fait partie des orientations majeures contenues dans le document de politique industrielle par la mise à niveau des industries existantes. Cette action cadre avec les grands axes stratégiques du Plan d'action national de lutte contre le changement climatique. L'industrie verte exige, au-delà d'une simple Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), une implication effective et un engagement continu du secteur

privé. Les blocages les plus fréquemment évoqués demeurent les questions de rentabilité et de performances en matière de retour sur investissement.

L'adoption d'un modèle industriel durable pourrait exiger des investissements ou des coûts d'exploitation supplémentaires. D'où l'importance d'un changement de paradigme pour concilier développement durable et rentabilité. Pour y arriver, il est crucial pour nous de travailler étroitement avec le secteur public qui est appelé à en assurer le leadership. Mais il est tout aussi important d'établir des partenariats stratégiques avec le secteur privé, tout en ayant la contribution des partenaires techniques et financiers. Ensemble, nous pouvons mobiliser et optimiser les différents instruments de "financement vert" existants, comme le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, etc.

Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : le réchauffement climatique menace plus de 100 millions de personnes ; Afrik 21, 22 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://www.afrik21.africa/afrique-le-rechauffement-climatique-menace-plus-de-100-millions-de-personnes/

L'année 2020 se positionne entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée en Afrique. Dans un rapport rendu public mardi 19 octobre, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) montre que l'évolution du régime des précipitations, la

hausse des températures et l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes ont aggravé la crise socio-économique et sanitaire du continent l'année dernière. Si la tendance se poursuit ainsi, 100 millions d'africains seront menacées par le réchauffement climatique, d'ici à 2030.

L'Afrique est décidément le continent le plus vulnérable aux effets du changement climatique. Une centaine de millions de personnes extrêmement pauvres sont menacées par l'accélération du réchauffement climatique sur le continent, où les rares glaciers devraient avoir disparu d'ici aux années 2040. Le rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat en Afrique indique que le taux de recul des glaciers des trois montagnes africaines qui en disposent, le mont Kenya (Kenya), les monts Rwenzori (Ouganda) et le mont Kilimandjaro (Tanzanie), est supérieur à la moyenne mondiale.

C'est qu'en 2020, explique le rapport, l'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne mondiale, terres et océans confondus. Les taux d'élévation du niveau de la mer le long de ses côtes tropicales, de l'Atlantique Sud et de l'océan Indien sont aussi plus élevés que le taux moyen mondial : soit environ 3,6 mm/an et 4,1 mm/an, respectivement. « D'ici à 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique si des mesures adéquates ne sont pas prises », affirme Josefa Leonel Correia Sacko, la commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (UA), dans l'avant-propos du rapport.

Investir dans les infrastructures hydrométéorologiques

Pour remédier à l'intensification des phénomènes climatiques dangereux à fort impact, l'OMM appelle l'Afrique à investir dans les infrastructures hydrométéorologiques et les systèmes d'alerte précoce. Selon les enquêtes menées par le Fonds monétaire international auprès des ménages en Éthiopie, au Malawi, au Mali, au Niger et en Tanzanie, il serait possible de réduire le risque d'insécurité alimentaire de 30 % en améliorant l'accès aux systèmes d'alerte précoce, aux informations sur le prix des denrées alimentaires et sur les conditions météorologiques : de simples messages textuels ou vocaux pour informer les agriculteurs sur le moment de planter, d'irriguer ou de fertiliser les sols. Le rapport estime qu'il faudrait allouer chaque année entre 30 et 50 milliards de dollars (25 à 43 milliards d'euros) aux activités permettant à l'Afrique de s'adapter aux changements climatiques. Ces activités devraient stimuler l'économie et générer des emplois.

Publié à deux semaines de la COP26 sur le climat, le rapport de l'OMM s'inscrit dans le sillage de récentes alertes climatiques relatives à l'Afrique. S'intéressant pour une rare fois au changement climatique, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) signalait en mars 2021 que le phénomène aura un impact négatif sur les économies des pays africains. Le produit intérieur brut

(PIB) global chutera de 15 % d'ici à 2030, à cause des catastrophes climatiques et des dépenses liées aux efforts d'adaptation au changement climatique.

Victor Gbonegun (Nigeria) ; NCF urges ecological distancing to prevent future pandemic outbreak ; The Guardian, 25 October 2021.

The Director-General, Nigerian Conservation Foundation (NCF), Dr. Muhtari Aminu-Kano, has reinforced the need to practice 'ecological distancing' as a means to prevent outbreak of future pandemics.

While speaking at the 32nd yearly general meeting of the foundation held virtually in Lagos, he stated that the COVID-19 pandemic should teach humanity some key lessons, particularly the possibility that the pandemic is of zoonotic (wildlife) origins.

Experts have observed that close proximity with some wildlife allowed several diseases to cross over to humans. More than half of all known infectious diseases and three quarters of new or emerging infectious diseases in humans come from animals even as humans continue to move into new environmental niches or come into contact with other animals, the number of the so-called "zoonotic diseases" may continue to increase.

Aminu-Kano said: "We should recognise that activities that shrink the space available for wildlife, such as deforestation, and those that bring us in much closer contact with them, such as killing and consumption of wild animals, will only lead to more frequent occurrences of pandemics in the future. My view is that unless we practice requisite 'ecological distancing', we will continue to be forced to practice 'social distancing' in future."

He said the lockdown occasioned by the COVID-19 pandemic has revealed that wildlife has a remarkable ability to recover fast and recolonise spaces from which it has been hitherto displaced once it is allowed to do so by the exclusion of harmful activities, adding that videos and pictures of charismatic animals roaming empty streets in cities around the world during lockdowns are a symbolic manifestation of this ability.

Aminu-Kano explained that the pandemic had impact on NCF's projects, the people, its finances, and engagement with the public during the outgone year.

The Chairman, NCF National Executive Council, Chief Ede Dafinone, said its Green Recovery Nigeria (GRN) programme was successfully implemented in more than 14 states of the country despite the pandemic.

He said NCF and its partners planted over 1.7 million seedlings out of the 2 million seedlings targeted for the year 2020 across Nigeria. GRN is an important project for nature conservation, designed to help Nigeria recover its forest cover to 25 per cent of its landmass.

Also speaking, the President, Board of Trustees of the foundation, Philip Asiodu, said NCF had laudable, achievable plans for 2020 until COVID-19 came in the first quarter of the year and almost shut the whole world down.

"If people have listened, agreed and teamed up with NCF and other conservation NGOs, the world would not be experiencing this disruption to its happy living. We recorded a slight increase in membership base for the year, which encourages us to put in more efforts into becoming a mass membership organisation in the coming years," he said.

TheGuardian
Conscience, Nurtured by Truth

Victor Gbonegun (Nigeria) ; Experts seek media reportage of climate change dynamics ; The Guardian, 25 October 2021.

Amid the devastations caused by human interactions on the environment and biodiversity, experts have urged environmental journalists to focus on dissemination of climate change information, risks and mitigation action.

They also advocated the inclusion of environmental concerns in yearly budgets and the spreading of the message of sustainable development to political leaders in the country.

The experts made the call at a one-day workshop organised for journalists by the Resource and Environmental Policy Research Centre (REPRC EfD-NIGERIA), University of Nigeria, Nsukka (UNN) Enugu State.

Leading the discussion, Chairman, REPRC EfD-Nigeria, Prof. Emmanuel Oladipo, who spoke on environmental issues in Nigeria and the roles of journalists in dealing with the challenges, explained that an overwhelming proportion of the audience are not technical experts. He stressed the need for practitioners to communicate clearly and effectively for the people to comprehend environmental impacts, take appropriate preventive and remedial actions.

Oladipo reinforced communicating in a timely way and relating with the audience when climate change information is needed, receptive to hear and act on. He said communicators must make information available for the people to make appropriate decisions.

“Successful communication on environmental challenges need to be tangible, relevant and tailored to the audience, guided by principles relating to accessibility, actionable, credibility, relevance and understandability of information,” he said

He advised stakeholders to toe the path of environmental protection, warning that if a nation’s environmental foundations are depleted, its economy may well decline, social fabrics deteriorate and the political structure may even become destabilised.

He said: “Development will be meaningful if it does not increase a country’s vulnerability to environmental impacts.

The Director, REPRC UNN, Dr. Nnaemeka Chukwuone, said the centre is saddled with the responsibility of conducting research and advocacy on the environment, agriculture, natural resources, climate and related issues as well as facilitating, supporting evidence-based policymaking and implementation.

The director advised the media to expand the scope of reporting environmental issues such as flooding, climate change, pollution, waste management, deforestation and make the reports simple to understand for awareness creation.

He said the effectiveness with which Nigeria’s environmental assets are managed will significantly influence its economic development. According to him, poor management of environmental assets is the bane of national development.

The Web Editor, Environment for Development (EfD), Petra Hanson, who spoke virtually, told participants to explore its unique database of information and knowledge, which are unbiased and

based on research/findings of experts. She added that the centre has a team of experts that journalists could consult on environmental issues.

Contributing, a resource person from the News Agency of Nigeria, Mr. Donald Ugwu, urged journalists to deploy professionalism when supporting stakeholders in mitigating environmental challenges. He said the practitioners must report issues accurately using effective communication strategies to achieve their objectives.

He charged the media to ensure that existing laws are implemented, carry out investigations on all environmental issues and learn to ask relevant questions from experts and other critical stakeholders.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : la suspension du moratoire sur les nouvelles concessions forestières inquiète ; Afrik 21, 25 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://www.afrik21.africa/rdc-la-suspension-du-moratoire-sur-les-nouvelles-concessions-forestieres-inquiete/

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) veut lever le moratoire sur l'exploitation des nouvelles concessions forestières, soit 70 millions d'hectares de forêt. Inquiétée par cette décision, Greenpeace Afrique a saisi la commission de l'Union africaine. Pour

l'ONG, une nouvelle exploitation forestière en RDC serrait préjudiciable à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, dont le climat est fondamentalement lié à l'état des forêts du bassin du Congo.

La publication d'un décret d'application sur l'exploitation d'environ 70 millions d'hectares de forêt est imminente en République démocratique du Congo (RDC). La décision de lever le moratoire sur les nouvelles concessions forestières en RDC, a été approuvée le 9 juillet 2021 par le onzième conseil des ministres, présidé par le président Félix Tshisekedi.

Cette interdiction avait été décidée en 2002, pour empêcher le pillage des forêts après la guerre. Même si des trafiquants profitent déjà du faible contrôle de l'État sur les forêts pour violer cette interdiction, « une levée officielle de celle-ci conduira à une catastrophe pour les personnes, la forêt, la biodiversité et le climat », met en garde Greenpeace Afrique. Dans une lettre adressée le 21 octobre 2021 à Josefa Leonel Correia Sacko, la Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de l'Union africaine (UA), l'organisation non gouvernementale (ONG) de protection de l'environnement demande qu'une session de discussion soit organisée, concernant le projet du gouvernement de la RDC de lever le moratoire sur les nouvelles concessions forestières.

Jusqu'à 60% de la forêt du bassin du Congo en danger

Reconnaissant la souveraineté de la RDC sur sa forêt (60% de la forêt du bassin du Congo) Greenpeace affirme qu'une destruction de celle-ci serait désastreuse pour le climat de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. « On estime que la forêt du bassin du Congo contribue à plus de la moitié des précipitations annuelles en Afrique subsaharienne. Une région déjà confrontée à une pléthore de sécheresses et de vagues de chaleur extrêmes » s'alarme Greenpeace.

La lettre de Greenpeace à l'UA est fondée sur les engagements de l'organisation panafricaine en vue de la préservation de la biodiversité. Dans le cadre de l'Agenda 2063, l'UA s'engageant à maintenir « les richesses naturelles uniques de l'Afrique, son environnement et ses écosystèmes, y compris sa faune et ses terres sauvages […] sains, valorisés et protégés, avec des économies et des communautés résilientes au climat ». Par ailleurs, le Cadre de gestion durable des forêts (SFMF) 2020-2030 de l'UA promet que d'ici 2063, l'Afrique aura zéro déforestation et dégradation des forêts et que ses forêts seront protégées, gérées de manière durable et restaurées grâce à des efforts collaboratifs, intersectoriels et transformateurs pour assurer la prospérité, la sécurité alimentaire et la résilience de sa population.

LA GUARDIA
Magazine d'informations Générales et d'Analyses

Anto Mulanga (RDC) ; Lubumbashi : la pollution de l'air et son impact sur la santé à Tshamilemba ; La Guardia, 26 octobre 2021.

Pour consulter l'article : http://magazinelaguardia.info/2021/10/26/lubumbashi-la-pollution-de-lair-et-son-impact-sur-la-sante-a-tshamilemba/

Selon des spécialistes la pollution de l'air a des conséquences néfastes sur la santé humaine. A Lubumbashi dans le sud de la RDC la population n'en est pas épargnée. C'est le cas des habitants du quartier Tshamilemba où se situe une usine d'exploitation minière. Au centre de santé Tshamilemba la plupart des malades qui viennent en consultation souffrent de maladies respiratoires.

Patient Neema est un jeune homme venu en consultation ce lundi 25 octobre au centre de santé Tshamilemba. Nous le retrouvons dans le couloir qui mène vers l'infirmerie. L'infirmière en chef qui le reçoit précise que la plupart des maladies qui viennent en consultation ont des problèmes respiratoires. Elle n'hésite pas à faire un lien entre les maladies respiratoires et la pollution environnementale liée à l'exploitation minière. « Les malades que nous recevons ici présentent

plus des problèmes de pneumopathie. Je pense que cela est dû à la pollution environnementale parce qu'il y'a une usine d'exploitation minière dans ce quartier. Si vous puisez de l'eau même à la fontaine qui est dans cette cours et que vous mettez cette eau dans un récipient le lendemain vous allez constater comme s'il y'a des métaux au-dessus de cette eau et elle a une coloration un peu grise ». Explique Solange Mwadi infirmière en chef du centre de santé Tshamilemba.

Avant d'être reçus en consultation il y'a une toux qui se fait entendre presque chaque trois minutes dans le couloir ou attendent les patients.

La trentaine révolu, Patient habite le camp Tshamilemba. D'après l'infirmière c'est depuis août dernier que sa maladie a commencé, « Au début je pensais que s'était une simple toux mais quand je remarquais que je manquais même de respirer pendant la nuit, j'ai décidé d'aller à l'hôpital ou on a fait des examens et on a trouvé que j'ai la pneumonie c'est alors qu'on m'a référé ici au centre de santé Tshamilemba pour suivre le traitement », raconte-t-il.

Dans son témoignage, Paty confirme que sa maladie est dû à la pollution de l'air au quartier Tshamilemba. « Des fois s'il y'a des brouillards ou la pluie nous constatons que très tôt matin il y'a des trucs de couleur blanche qui sortent du sable comme de la mousse du savon par ci par là ».

D'un ton abattu, Paty confirme que sa maladie provient de la pollution environnementale. « Ce qui nous tue ici c'est l'exploitation minière. Il arrive des fois le soir on a une sensation d'avoir du piment dans les yeux ».

Les maladies respiratoires résultant de la pollution de l'air sont fréquentes à Lubumbashi, affirme le professeur Banza Lubaba, toxicologue. Mais impossible d'en déterminer la prévalence, il faut un dépistage de masse. « Il y a des poussières fines qui vont jusqu'au niveau des poumons et des bronches. Il y en a qui pénètrent même dans les alvéoles qui sont des poches d'air. C'est fatal, parce que ça provoque des maladies que nous appelons les pneumoconioses. Et lorsqu'on est exposé pendant plusieurs années, ça peut déboucher à un cancer des poumons qui est très dangereux. »

Au rang des particules nocives pour la santé il cite : le cuivre, le cobalt, le plomb, le cadmium. Avec des conséquences concrètes.

Au troisième trimestre 2021 le centre de santé a enregistré un pic des patients qui souffrent des maladies respiratoires soit un total de 59 malades contre une trentaine au premier et deuxième trimestre.

La ville de Lubumbashi est située dans un environnement minier. D'après le laboratoire environnemental de l'université de Lubumbashi il y'a des endroits ou l'air est pollué par des particules minières.

Le professeur Banza Lubaba précise qu'il s'agit des quartiers comme Somika, Tshamilemba, et Kabetsha.

Selon lui, les maladies respiratoires d'origine environnementale résultent de l'accumulation des poussières qui sont dans l'air et ces poussières sont très dangereuse affirme-t-il. « Les particules qui sont très fines se déposent au niveau des voies supérieures et vont jusqu'au niveau du poumon et il y'a en a qui pénètrent même dans les poches d'air et c'est fatal car ça provoque des maladies ».

Eric Ojo (Nigeria) ; Citizens Climate Volunteers Take Climate Campaign to Nigerian Parliament ; African Examiner, October 29th, 2021.

To access the article : https://www.africanexaminer.com/citizens-climate-volunteers-take-climate-campaign-to-nigerian-parliament/

A group of climate activists in Nigeria have taken a giant step towards lobbying members of both chambers of the National Assembly with a view to building the political will for climate action and carbon pricing.

The group which comprise, Citizens Climate International (CCI) Nigeria members, volunteers from CCI Abuja group, CCI Kaduna group and CCI University of Abuja group, together with a team of 22 climate advocates from Benue, Kogi and Nasarawa States, met with some lawmakers at the National Assembly.

The interaction with the members of the Nigerian parliament was facilitated by a coalition of Civil Society Organisations (CSOs), including CCI Abuja group, Coal Free Nigeria and CsDevnet as part of the events to mark the 2021 National Climate Lobby Day.

The National Climate Lobby Day, which is being marked in Nigeria for the first time, started on Monday with a training of environmentalists, climate advocates and member of CCI Nigeria chapter on the act of lobbying as an advocacy tool.

The objective of the meeting with a crop of lawmakers, particularly those in leadership positions in committees dealing with environment, ecological and climate change issues, is to harp on the need to create a Bi-partisan Climate Solution Caucus in the National Assembly, lobby parliament to increase budgetary provision for Nigeria's Nationally Determined Contributions (NDCs) as well as a Coal-free Nigeria.

Executive Director of Global Initiative for Food Security and Ecosystem Preservation (GIFSEP) and the Africa Regional Coordinator of CCI, Mr. David Michael Terungwa said although one important means to achieve meaningful climate action, reductions in carbon and emissions and resilience building is government policy and political will, yet there remains a critical lack of 'political will' for climate action.

"One important influence on government leaders is engaged citizens who demand action. Politicians don't create political will; they respond to it. Building political will for climate solutions and action is urgently needed in Nigeria. What's needed is thousands of ordinary people organized, lobbying their members of Congress with one voice, one message, and lobbying in a relentless, unstoppable, yet friendly and respectful way", he said.

Mr. Terungwa noted that it is therefore important to empower citizens with skills on effective lobbying with policy makers in Nigeria to build the needed political will for climate action in Nigeria.

Similarly, GIFSEP's Programme Manager, Joseph Ibrahim observed that the successful hosting of the first National Climate Lobby Day presents light at the end of the tunnel for climate advocacy in Nigeria and hope for the advancement of our democratic process in the country.

Meanwhile, the Nigerian government has repeatedly affirmed its pledges to follow the path of low carbon development by 2030 as enshrined in the Paris accord endorsed in 2015. In the updated

submitted NDC document shows that Nigeria has proposed stronger and ambitious targets than it last did in 2015 sequel to the endorsement of the Paris agreement.

Climate Action Tracker, an independent global scientific analysis organisation tracking climate action since 2009, indicates that 84 countries have submitted new NDC targets. Among the countries on the list, Nigeria is one of the five countries (China, Japan, Nigeria, South Africa and South Korea) that proposed stronger NDC targets, 17 countries submitted stronger targets, nine countries did not increase their ambitions, five proposed new targets, while 75 countries out of the 196 parties that signed the Paris pact have not updated their targets as of August 27.

Boris Ngounou (Cameroun) ; Kenya : la Banque mondiale accorde 150 M$ pour faire face à la sécheresse ; Afrik 21, 29 octobre 2021.

Pour accéder à l'article : https://www.afrik21.africa/kenya-la-banque-mondiale-accorde-150-m-pour-faire-face-a-la-secheresse/

La Banque mondiale approuve un crédit de 150 millions de dollars pour soutenir des projets de résilience climatique identifiés et menés localement dans toutes les circonscriptions rurales du Kenya. Le pays d'Afrique de l'Est subit une sécheresse interminable qui met à mal les moyens de

subsistance des populations locales. Le gouvernement estime à plus de 2 millions, le nombre de Kényans déjà en situation de malnutrition.

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 26 octobre 2021, un crédit de 150 millions de dollars pour soutenir des projets de résilience climatique identifiés et menés localement dans toutes les circonscriptions rurales du Kenya. Il s'agit précisément d'un financement accordé par l'Association internationale de développement (IDA), une filiale du groupe de la Banque mondiale créée en 1960, pour aider les pays à faibles revenus en leur accordant des subventions et des prêts à taux d'intérêt faibles ou nuls, pour des projets et programmes qui stimulent la croissance économique, réduisent la pauvreté et améliorent la vie des communautés locales.

Le financement de l'IDA sera renforcé par une subvention de 21,4 millions de dollars du Fonds fiduciaire multi-donateurs de l'Initiative de durabilité sociale pour tous, portée par les gouvernements du Danemark et de la Suède. Ce qui constituera un total de 171,4 millions de dollars, alloué au Kenya.

La sécheresse affame plus de 2 millions de Kényans

Les nouveaux financements climatiques accordés au Kenya seront acheminés via le nouveau Programme de financement de l'action climatique menée localement (FLLoCA), dont l'objectif est de mettre en œuvre des actions de résilience climatique menées localement et de renforcer la capacité des gouvernements nationaux et locaux à gérer les risques climatiques. « Les communautés des zones rurales, en particulier celles des régions arides et semi-arides qui ont été touchées par les impacts du changement climatique tels que les sécheresses et les inondations, les épidémies de maladies liées au climat, la faible productivité des terres agricoles et le déclin du bétail, seront les principales bénéficiaires du programme », affirme Nicholas Soikan, spécialiste principal du développement social à la Banque mondiale et chef de l'équipe du programme FLLoCA au Kenya.

Après les inondations, l'invasion de criquets, puis la pandémie de Covid-19, le Kenya subit une sécheresse interminable qui met à mal les réserves d'eau potable, les cultures et les pâturages des troupeaux. Dans une récente sortie, l'Autorité nationale de gestion de la sécheresse (NDMA) a annoncé que plus de 2 millions de Kényans se trouvent en situation de malnutrition. Des événements qui ont poussé le président Uhuru Kenyatta à déclarer le 8 septembre 2021, l'état de catastrophe naturelle, à cause de la sécheresse.